

Résultats de l'enquête 2020 sur notre « offre de prestations »

Dans notre bulletin d'information, nous vous avons informés l'année dernière sur les résultats de cette enquête au sujet des prestations actuelles de notre association et d'éventuelles nouvelles offres. Dans l'intervalle, nous avons étudié un aménagement possible de nos futurs champs d'activité :

tivité :

- En relations avec l'introduction du MCH2, nous avons mis en ligne sur notre site internet un service de consultation pour les **questions financières** afin que les paroisses puissent obtenir des renseignements fiables d'une personne spécialisée. En outre, les thèmes MCH2 sur notre site ont été mis à jour.
- Si nous comprenons le vœu exprimé par plusieurs membres de bénéficier d'un soutien et de conseils pour les questions ayant trait à l'**infrastructure**, il est très difficile pour nous de rassembler les compétences nécessaires pour ce faire. Ce point reste néanmoins dans notre liste de préoccupations, même si nous ne sommes pas en mesure pour l'heure de proposer une offre concrète.
- Les paroisses, petites et moyennes surtout, souhaitent une aide et un soutien dans le domaine de l'**informatique**. Notre idée à ce propos est de mettre en relation les paroisses qui cherchent conseil avec celles qui disposent du savoir-faire nécessaire en la matière. Nous allons donc mettre en place une nouvelle rubrique sur notre site internet pour les questions dans ce domaine. Le but est d'établir le lien entre ceux qui ont besoin d'assistance et ceux qui peuvent l'offrir.
- Les conflits, dans le domaine du personnel surtout, surgissent souvent inopinément. À titre de soutien, notre association propose l'instrument de la première consultation juridique. Un juriste chevronné se met à disposition (gratuitement) pour une consultation. Par ailleurs, nous avons l'intention d'élaborer une liste de contrôle sur la **gestion des conflits** et de la mettre à votre disposition.

Le comité s'efforcera, à l'avenir également, d'élargir la palette de prestations à l'intention des membres de l'association.



Résultats de l'enquête sur l'« obligation de résidence »

Pour cette enquête également, l'association a enregistré une forte participation. Nous vous remercions toutes et tous pour vos réponses, qui sont une base importante pour la prise en compte des intérêts des paroisses.

Une évaluation détaillée de l'enquête se trouve sur notre site internet .

Questions 1 à 4 : **Maintien de l'obligation ?**

La majorité des paroisses ne souhaitent pas de levée générale de l'obligation. La suppression de cette contrainte est soutenue par 22 % des participants. La plupart de ceux qui ne désirent pas l'abrogation sont toutefois favorables à un assouplissement. Surtout les paroisses qui ne peuvent offrir que des postes à temps partiel ont de la peine à trouver des pasteur-e-s s'il y a une obligation de résidence.

Question 5 : **Difficultés financières découlant de l'obligation ?**

Pour 13 % des paroisses, de tels problèmes existent. Ils sont dus au fait que les loyers ne couvrent pas les frais, que des rénovations sont nécessaires ou que l'obligation de paiement ultérieur menace.

Question 6 : **Faut-il une réglementation concernant la présence ?**

Un peu plus de 61 % des paroisses souhaitent une telle réglementation.

Question 7 : **Libération de l'obligation de paiement ultérieur ?**

63% des paroisses souhaitent que l'Église nationale et l'Association des paroisses interviennent auprès du canton dans ce sens. Cette obligation amène surtout les petites paroisses dans une impasse financière.

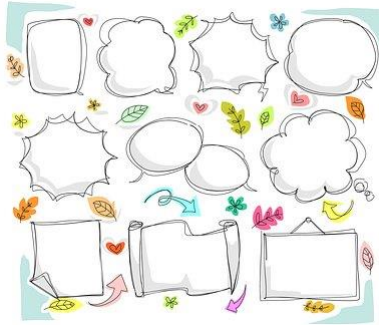
Question 8 : **Préoccupations et propositions**

Quelques paroisses aimeraient voir une politique du personnel prévisionnelle, incluant des formes et des modèles de travail axés sur l'avenir.

Un groupe de travail constitué de représentants de l'Église nationale réformée évangélique, de la Société pastorale et de l'Association des paroisses s'est penché sur la question, sur mandat du Conseil synodal, et soumettra ses recommandations à ce dernier. En fin de compte, c'est le Conseil synodal qui prendra une décision concernant l'obligation de résidence et qui fixera les futures conditions cadres.

Les réponses aux questions 1 à 4 ont été examinées au sein du groupe de travail. Le comité veut également se pencher sur les préoccupations issues des questions 5 à 8 et renforcer son soutien aux paroisses.





Le fonds d'essai des Églises réformées

Il existe un nouveau fonds d'essai ou d'expérimentation (Erprobungsfonds) destiné aux paroisses qui aiment essayer de nouvelles formules et qui souhaitent partager leurs projets avec d'autres paroisses. Pour en savoir d'avantage sur ce fonds (en allemand) : www.re-fbejuso.ch/inhalte/kirche-in-bewegung/erprobungsfonds



La motion « Affectation liée de l'impôt paroissial des personnes morales » a été retirée à la session d'hiver 2021

Le motionnaire Jan Gnägi et 5 co-signataires ont retiré la motion qui devait être traitée le 9 décembre 2021, dernier jour de la session d'hi-

ver du Grand Conseil.

L'obligation des personnes morales de s'acquitter de cet impôt a été à maintes reprises la cible des débats politiques ces dernières années. Cette motion eut été une proposition de compromis, exigeant qu'il soit indiqué plus clairement ce qui est financé avec les revenus fiscaux provenant des personnes morales. Dans l'intervalle, les trois Églises nationales et les milieux politiques ont entamé un dialogue fructueux pour faire avancer cette question. Ce dialogue favorise l'échange et la transparence au sujet des prestations que l'Église fournit pour l'ensemble de la société et sur les attentes des politiques. L'Association des paroisses participe également à cette « table ronde ».

Pour que les Églises nationales puissent remplir le mandat qui leur est assigné par le canton, elles doivent pouvoir compter sur des modèles de financement arrêtés dans la loi.

Les motionnaires ont bon espoir que ce dialogue positif débouchera sur une collaboration entre Église et État, où les prestations seront reconnues et honorées à leur juste valeur.



POLIT FORUM THUN

11/12 mars 2022 : Politforum à Thoun

« Politique communautaire...et maintenant ?
Nous faisons le bilan afin de sortir de la
crise avec un nouvel élan ! »

Sur le site Web www.politforumthun.ch, vous trouverez le programme et le formulaire d'inscription (en allemand).



samedi 7 mai 2022: Assemblée générale de l'Association des paroisses du canton de Berne

Réservez la date dès maintenant !
Les informations détaillées vous parviendront
en temps utile.

Le comité de l'Association des paroisses
